Le Pélican

Journal officiel du Parti Démocrate;

Marksville, 16 Mars 1861.

ABONNEMENT.—$4 payables d'avance ou dans le courant du premier mois.—Après le premier mois, le prix de l'abonnement sera de $5.

AVIS.—$1 par carré de dix lignes au moins pour la première insertion en chaque langue, et 50 cents pour les insertions suivantes.

CANDIDATURES.—Quelque soit le nombre des insertions, les annonces pour les candidatures seront chargées $10 pour la publication en français et $10 pour la publication en anglais.

☞ Quand nos comptes seront entre les mains d'un collecteur, chaque compte sera augmenté du montant chargé par le collecteur, 10 pour cent.

Pour Juge de District.

M. P. d'ARTLYS—Veuillez annoncer le Juge E. N. CULLOM, des Avoyelles, comme candidat à la place du Juge pour le District composé des paroisses Avoyelles, Ouest-Féliciana, Pointe-Coupée et Ouest-Bâton-Rouge. L'élection aura lieu en avril.

NOMBREUX AMIS.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer l'Hon. THOMAS J. COOLEY comme candidat à la place du Juge de District composé des paroisses des Avoyelles, Pointe-Coupée, Ouest-Féliciana et Ouest-Bâton-Rouge.

☞ On trouvera, dans notre partie anglaise, la liste des lettres restant à la Poste de Marksville le 16 mars 1861.

☞ Merci à notre excellent ami, le colonel F. Cannon, pour tous les journaux et documents qu'il a la courtoisie de nous adresser. Nous nous reconnaissons son débiteur. Il est vrai qu'il y a plaisir à avoir un créancier comme notre ami Cannon.

Répartition aux Pauvres.—Notre Juri de Police est convoqué pour le 25 courant, afin de faire une répartition impartiale des secours accordés par l'Etat aux pauvres de notre paroisse.

Carabiniers des Avoyelles.—La compagnie formée aux Avoyelles par le Capt. Johnson se livre aux exercices militaires avec une telle ardeur, qu'elle sera bientôt une compagnie modèle pour les paroisses de la campagne.

Congrès de Montgomery.—Parmi les changements introduits dans la Constitution du Sud, nous remarquons que le Président sera élu pour six ans.

☞ A partir de cette semaine, le steamer F. W. Roberts, qui remplace le Grand Era partira de la Nouvelle Orléans le mardi soir de chaque semaine, et arrivera aux landings des Avoyelles dans la soée du mercredi.

Au retour, il arrivera le Dimanche après-midi vers les six heures du soir.

Nous mençons avec plaisir aux passagers que notre excellent ami le Capt. J. J. Copère, est à bord du F. W. Roberts.

Terme de Cour.—Le changement de districts judiciaires a nécessité un changement dans les termes des sessions de la Cour sur les différentes paroisses.

Pourtant une lettre nous informe que les termes des sessions de la Cour avec juris, dans la paroisse des Avoyelles, auront lieu cette semaine comme précédemment, le premier lundi d'avril et le premier lundi de septembre.

Récolt.—Cette année, nos habitants ont plané leur maïs un mois plus tôt que d'habitude. Ils ont eu peur des sécheresse des années précédentes, et nous les félicitons de leur prudence. Sur tout le Bayou des Glaizes, les rangs de maïs présentent un aspect magnifique. Dieu veuille que le temps soit propice, car qui sait comment nous pourrons nous procurer du maïs de l'Ouest si les récoltes manquent dans nos paroisses?

☞ Nous appelons l'attention de nos lecteurs et surtout de nos lectrices sur l'avis publié par M. Blanc, l'habile ambrotypiste. Ses portraits et tableaux sont réellement supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'ici aux Avoyelles. On ne travaille pas avec plus de goût et de talent à la Nouvelle-Orléans. Tous les portraits tirés par cet excellent artiste font l'admiration des personnes qui visitent sa galerie.

☞ Merci à nos amis F. Edwards & Sloat, L. & A. Barbin, ainsi qu'aux capitaines J. J. Compère, du F. W. Roberts, et A. Dalférès, du Mary T., pour les journaux qu'ils nous font parvenir en avance de la malle.

Le Juge Z. Richer.—Nous apprenons avec regret que le juge Z Richer, du district de Bordeaux, a l'intention de résigner le poste délicat qu'il occupe si consciencieusement depuis plusieurs années. La place de Juge de Paix est si peu productive, que lors qu'un homme de cœur consent à l'accepter, il rend un service réel à ses concitoyens. C'est une place qui rapporte beaucoup plus de tracas que de profits. Nous espérons pourtant que les habitants de Bordeaux décideront notre ami Z. Richer à conserver une place dont il s'acquitte à la satisfaction générale.

☞ L'Hon. John Slidell a, dit-on, refusé le poste d'ambassadeur en Europe.

APPEL

A mes Concitoyens de la Paroisse des Avoyelles

Le Sud a brisé des liens qui depuis longtemps avaient cessé d'être fraternels dans l'ancienne République. Cette attitude exige que tous les hommes véritablement amis de leur pays secondent, de leurs efforts, les patriotes aux mains de qui les nouvelles destinées des Etats Confédérés sont confiées. L'acte important que le peuple de la Caroline, de l'Alabama, du Mississippi, de la Géorgie, de la Louisiane, de la Floride et du Texas vient d'accomplir en fondant un nouveau gouvernement, une nouvelle nation, doit aujourd'hui plus que jamais être appuyé et nous trouver prêts à toutes sortes de sacrifices. Si la République du Sud est attaquée, il lui faut des défenseurs, des soldats; et ce n'est que dans les rangs de ses citoyens qu'elle peut compter de les trouver. Je viens donc faire un appel aux hommes de bonne volonté parmi mes co-paroissiens; et si je prends l'initiative dans l'organisation d'une Compagnie de Volontaires, c'est qu'il est urgent de s'occuper de cet objet sérieux qui doit inévitablement, de gré ou de force, bientôt se réaliser.

Sans entrer dans aucun commentaire sur les événements importants de la politique, les hommes de 25 à 40 ans comprendront que nous sommes ou que nous devons devenir les véritables gardiens du foyer. De plus, si la gravité des circonstances l'exigeait, nous pourrions, sur réquisition, faire un service plus actif. Toutes les catégories de citoyens capables de porter les armes doivent se préparer à rencontrer l'ennemi et à le vaincre, et les conditions voulues pour y arriver sont—après le courage dont vous êtes tous remplis—une bonne discipline, le respect des usages militaires dans les rangs et en campagne, et surtout la familiarité avec l'arme et les évolutions simples, c'est-à-dire l'exercice.

Laissons donc de côté, pour un temps, tous les clubs politiques, image frivole de la liberté; tous les discours et toutes ces élucubrations d'une autre époque. Faisons taire, jusqu'à ce que le sombre horizon s'éclaircisse, tout égoïsme personnel et ne songeons qu'au péril de la patrie. La patrie ne serait-elle pas menacée, elle se trouverait toujours en péril du moment que nous ne ferions rien pour organiser la défense. Les choses dont je parle sont des choses neuves ici il est vrai; mais il n'en est pas moins manifeste qu'à l'heure qu'il est nous devons craindre de voir notre belle et longtemps paisible contrée envahie par la horde abolitioniste, dont la haine ne serait assouvie qu'après avoir porté la ruine et la désolation dans nos foyers, et fait de nos champs un désert.

A nous donc de nous armer pour défendre une cause juste et sainte. Le Nord, j'en ai la presque certitude, n'osera pas s'avancer de trop près, lorsqu'il saura que nos campagnes sont pleines d'hommes de cœur et d'action, prêts, s'il le faut, à faire le sacrifice de leurs vies pour le maintien de leurs droits et de leurs libertés.

Plusieurs adhésions au projet de former une belle compagnie aux Avoyelles me sont parvenues. J'attends que quelques autres citoyens se présentent, et puis, par la voie des journaux, nous indiquerons un jour de convocation générale.

Un homme revêtu d'un haut caractère officiel me disait récemment, à Bâton-Rouge, que les Avoyelles avaient été d'un puissant secours dans toutes les sortes de luttes qui se sont livrées depuis un demi-siècle, et que, cette fois encore, elle ne se démentira pas. J'en acceptai volontiers l'augure, car je m'en rendis garant.

Quant à moi, dans ce moment de profonde anxiété pour le pays, je viens offrir l'humble concours du peu d'expérience que je possède en matière d'art militaire. Nourri des traditions glorieuses des guerres du premier empire; fils d'un soldat dont le sang coula pour la France, et à la mémoire de qui je dédie ces lignes, (que ton exemple inspire nos citoyens, ô ombre bien-aimée et généreuse!) je demande seulement que la paroisse des Avoyelles ne soit pas la dernière à enrégimenter ses enfants, et à dire au gouvernement de Montgomery et à celui de Bâton-Rouge: Nous sommes prêts.

En prenant cette sage et urgente mesure nous évitons la guerre, autrement elle est imminente!

Votre concitoyen dévoué,

A. LAFARGUE.

Marksville, 16 mars 1861.

Nouvelles Importantes de Washington.—D'après des sources dignes de foi, nous apprenons que les troupes stationnées au Nouveau-Mexique et dans l'Utah ont reçu l'ordre de se mettre en route pour venir renforcer les forts du Sud. Cameron insiste auprès du gouvernement du Nord pour la reprise des forts dont les Etats Confédérés du Sud se sont emparés. Chase, dont la politique est d'un caractère d'ultra coercion, entrainera l'administration. Seward sortira du Cabinet avant trois mois d'ici pour être envoyé comme ambassadeur en Angleterre.

Chase a déclaré que Douglas avait entièrement dénaturé les intentions de Lincoln, et que c'est à tort qu'il a représenté Forsyth comme intermédiaire entre lui et Seward.

Selon Chase, le projet du gouvernement de Washington est de faire mettre les lois à exécution, de collecter les revenus, de reprendre tous les forts des Etats Confédérés du Sud, et d'obtenir la paix par la force des armes.

Les commissaires du Sud échoueront dans leur mission.

Il n'y a plus aucune espérance d'entente entre le Nord et le Sud.

La "Tribune," de New York, accuse Seward de vouloir ruiner, par sa politique, le parti Républicain noir.

Le Sud doit se tenir prêt pour la guerre.

A GENOUX DEVANT LE NORD.

Le dernier numéro du *Constitutional*, d'Alexandrie, renferme un COMMUNIQUE-EDITORIAL qui prêche la soumission aux abolitionistes du Nord, et dont chaque ligne est une insulte directe jetée à la face du peuple du Sud.

Certes, nul n'est plus que nous en faveur de la liberté de la presse. Pourtant nous croyons qu'un journal du Sud n'est pas libre de prêcher aux esclaves la révolte et le massacre.

Nous estimons trop notre habile confrère du *Constitutional* pour ne pas être convaincu qu'il partage notre opinion à cet égard. Il devrait comprendre, par conséquent, que les citoyens du Sud auraient parfaitement le droit de regarder comme des traîtres les journaux qui prêchent la soumission la plus humble aux abolitionistes du Nord.

Nous savons que l'article en question n'est pas du rédacteur du journal, mais nous savons aussi que l'opinion publique désigne, comme auteur de cet article indigne, un citoyen très-influent et par sa fortune et par son passé politique.

Le parti K. N. regardait cet homme comme un de ses chefs, qui pouvait aspirer aux premiers emplois de l'Etat.

Et cet homme insulte, dans le *Constitutional*, les citoyens de la Louisiane et de la Confédération du Sud. Il ose traiter les hommes qui, pour la défense de leurs droits et de leurs familles, sont prêts à sacrifier leur vie, de voleurs, car, selon le "Constitutional," les Etats du Sud ont VOLE les propriétés fédérales.

Il ose dire plus, et il avance que si nous ne nous mettons pas à genoux devant le Nord, nous serons en proie à l'oligarchie militaire qui nous imposera une monarchie.

Cette prophétie n'intimidera pas les citoyens du Sud. Tous, nous combattons pour notre liberté et le maintien de nos droits. Si nous devons succomber dans la lutte, mieux vaut encore succomber avec un ROI de notre choix que de passer sous les fourches caudines du Nord.

Dans le siècle où nous vivons, un roi n'est rien autre chose qu'un président qui reste à la tête d'une nation aut que le peuple est satisfait de son gouvernement. Aujourd'hui, ce sont les têtes couronnées qui tremblent devant la colère des prolétaires du peuple.

Si les nations de l'Europe ont le droit de faire des révolutions, comment les citoyens des Etats libres de l'Amérique ne jouiraient-ils pas du même droit?

Si parmi nous il se trouve des hommes qui, comme le correspondant du "Constitutional," préfèrent s'agenouiller devant Lincoln plutôt que de combattre avec leurs frères pour le maintien de nos libertés et pour notre honneur national, eh bien, que ces hommes émigrent dans le Nord. L'air des Etats du Sud leur est aussi contraire que leurs opinions sont antipathiques aux masses patriotiques.

Il n'existe plus aujourd'hui qu'un seul et unique parti politique: LE PARTI NATIONAL. Ceux qui ne sont pas avec leur pays sont avec ses ennemis. S'ils sont de vrais et nobles enfants du Sud, qu'ils se rangent sous notre bannière; mais si ils font cause commune avec les abolitionistes du Nord, ils devraient quitter la Louisiane pour habiter les Etats de la Nlle-Angleterre.

MORT DE L'ABBÉ MALASSAGNE.

L'*Union* des Natchitoches nous donne les tristes détails de la mort du révérend abbé Malassagne, et nous les publions ci-dessous.

L'abbé Malassagne était vicaire de notre église paroissiale il y a deux ans, et tous ceux qui l'ont connu l'aimaient comme homme et comme prêtre. La nouvelle de sa mort a donc causé une sensation douloureuse à nos coparoissiens, car pour beaucoup d'entre eux l'abbé Malassagne était un ami dont ils regrettaient l'absence, et qu'ils espéraient revoir un jour parmi nous.

Voici ce que dit l'*Union* des Natchitoches:

"Un triste accident, rendu plus triste encore par les circonstances qui l'ont accompagné, vient d'enlever au diocèse de Natchitoches M. J. B. Malassagne, jeune prêtre chargé depuis deux ans de la mission du Bayou Pierre. Lundi dernier, 4 mars, M. Malassagne arrivait vers 2 heures sur le bord de la rivière du Bayou Pierre, à la rencontre d'un de ses confrères, M. Gentille, qui devait aller passer quelques jours chez lui pour l'aider dans son ministère. Ce dernier, accompagné de M. Avenard, curé de Campté, venait d'arriver sur la rive opposée.—Après avoir échangé avec ses confrères quelques salutations amicales, M. Malassagne descendit de cheval pendant que ces messieurs se disposaient à traverser la rivière sur le bac attaché de leur côté. Il s'approcha trop de l'écore, et soit que le sol ait manqué sous lui, soit que la rapidité du courant au bas de l'écore lui ait donné un vertige, l'infortuné jeune homme tomba dans l'eau la tête la première, et très-probablement se heurta violemment contre un fragment d'arbre à fleur d'eau. Ses confrères se hâtèrent autant que le permirent leurs forces; ils arrivèrent trop tard: le corps de leur ami venait de disparaître à une profondeur qu'aucune perche ne pouvait atteindre. Aidés de deux hommes qui leur étaient venus en aide, ils firent jusqu'au soir d'inutiles efforts pour relever son corps qui n'a point encore été retrouvé. M. Malassagne était un des jeunes ecclésiastiques qui suivirent Mgr. Martin en 1854: il était âgé de 30 ans.

L'emprunt de 15 Millions.—Le droit d'exportation de 1/8c. par livre sur le coton a été créé pour faire face au remboursement de l'emprunt de quinze millions de piastres décrété par le Congrès. L'emprunt sera émis à huit pour cent, ce qui fera un intérêt de $120,000 à payer annuellement. Or, le revenu présumé est de deux millions, ce qui laisse une forte somme disponible chaque année pour l'amortissement du capital.

Abeille.

Aux Votants

des paroisses Avoyelles, Pointe-Coupée et Ouest-Féliciana.

Avant consenti à me porter comme candidat pour juge de ce district, j'avais l'intention de vous visiter pour solliciter vos suffrages, mais des circonstances d'une nature privée me forcent à renoncer à ce plaisir. En sollicitant vos suffrages par l'entremise du journal, je suis convaincu qu'une visite personnelle n'aurait fait aucun changement dans votre choix. Je ne puis faire l'éloge de mon talent ni de mes capacités, mais je crois que l'exercice de ma profession comme avocat et comme juge pendant trente années, vous ont mis à même de prononcer sur mon aptitude à remplir cette position éminente. Espérant que vous me trouverez digne de vos suffrages, j'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

THOS. J. COOLEY.

Hon. R. C. Bond.

Le *Pélican* des Avoyelles a eu le bonheur d'avoir pour parrain un de nos jeunes créoles les plus distingués, l'hon. R. C. Bond, représentant de la paroisse Ascension.

Homme de cœur et d'intelligence, M. R. C. Bond devait être un des premiers à offrir à son pays son talent et son bras.

Le gouverneur Moore vient de le nommer lieutenant dans l'artillerie de la Louisiane, et nous félicitons notre gouverneur de cette excellente nomination, car l'armée louisianaise ne peut posséder un officier d'un mérite plus incontestable et d'une bravoure plus chevaleresque que l'hon. R. C. Bond.

Drapeau des Etats Confédérés.—Voici une dépêche adressée de Montgomery au "Mobile Register" à ce sujet:

Le drapeau des Etats Confédérés a été adopté à l'unanimité. C'est le projet du comité qui a été admis. Voici la description du drapeau: Coin bleu représentant l'Union, avec sept étoiles blanches, trois bandes horizontales rouge, blanche et rouge, la première rouge et la blanche s'étendent du fond bleu jusqu'au bout du drapeau, et la dernière rouge occupe, sous le fond bleu et la bande blanche, toute la longueur du drapeau. Les trois bandes sont d'égale largeur. Ce drapeau a été hissé sur le Capitole cet après-midi, à 4 heures.

Confédération du Sud.—Le président Davis a nommé le général louisianais Beauregard, commandant en chef des troupes de la Caroline chargées de s'emparer du fort Sumter.

Le général Beauregard est arrivé à Charleston, et, après avoir visité les différents ouvrages élevés par les Caroliniens autour du fort Sumter, il a déclaré que la prise de ce fort n'était qu'une simple question de temps.

Le général Braxton Bragg a été nommé commandant en chef des troupes chargées de prendre le fort Pickens, à Pensacole.

Nous croyons donc, avec M. Benjamin, que si Lincoln ne retire pas les troupes fédérales des forts du Sud, la guerre civile éclatera sous peu de jours.

Nouveaux Encanteurs.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les cartes publiées dans nos colonnes par M. Zerbin G. Richer et M. Jérôme J. Ducoté.

Ce sont deux de nos créoles les plus aimés et les plus populaires, et nous ne doutons pas un seul instant qu'ils n'obtiennent, chacun, une bonne part du patronage public comme encanteurs publics.

Réellement, nous ne connaissons aucune paroisse de l'Etat qui possède un nombre aussi considérable d'encanteurs que la paroisse des Avoyelles. En voici la liste par rang de date:

MM. Léon Gauthier & Edouard de Générès;
P. P. Normand;
E. E. Cochrane;
Célestin Moreau;
Jérôme J. Ducoté;
Zerbin G. Richer.

Sept encanteurs pour une seule paroisse. Nous désirons, dans leur intérêt et dans l'intérêt du *Pélican*, que ces messieurs aient chacun trois à quatre ventes à faire par semaine.

Le Pélican.—Un correspondant du *Delta* revendique en ces termes les droits du pélican à la faveur publique:

"Quel vieillard, d'origine irlandaise, française ou espagnole, n'aime et ne vénère pas le beau, l'expressif emblème du pélican nourrissant ses petits? Si M. Elgee avait connu l'origine et l'histoire de ces armes, il eût hésité à leur porter un coup mortel. Ce vieux drapeau du Pélican, si intimement lié à l'histoire de la Nouvelle-Orléans, ses plis flottèrent à la brise du Sud sur la tête des nobles mères, des charmantes filles et des fils intrépides de la Louisiane, après la bataille de Chalmette, le soir de la brillante victoire remportée sur les héros de la guerre de la Péninsule! Ces armes furent données à la Louisiane par le représentant espagnol envoyé de l'Amérique du Sud, le brave général O'Higgins, enfant de la verte Erin, un de ces nobles patriotes qui, au milieu et à la fin du dernier siècle, jurèrent de ne jamais porter l'épée au service de l'Angleterre. Le vaillant soldat irlandais fut reçu à bras ouverts par l'Espagne où il conquit son grade et sa gloire militaires, et fut nommé dans la suite gouverneur de la Louisiane. Les armes de la famille de O'Higgins étaient le pélican nourrissant ses petits, avec la devise: "Je vis et je meurs pour ceux que j'aime." Dans ces armoiries, le pélican était représenté au milieu d'un désert aride et brûlant où, ne pouvant trouver de nourriture pour ses petits, il s'ouvrait les entrailles et leur donnait le sang de sa vie.

Meschacébé.

Bête Curieuse.—Le 4 mars dernier, lorsque le président Lincoln fit son entrée triomphale dans le Sénat des Etats-Unis, le Sénateur abolitioniste Wilson s'empressa de se diriger vers le fauteuil du Sénateur Wigfall, du Texas.

—Mon cher collègue, dit Wilson, je viens vous demander si vous consentez à ce que je vous présente à notre honnête président, le vieux Abe Lincoln.

—Quel prix me chargerez-vous, répondit Wigfall, pour me faire voir ce fameux Abe Lincoln?

—Oh, rien, dit Wilson.

—Eh bien, mon cher collègue, répartit Wigfall, j'ai toujours eu pour habitude de payer à la porte des cirques et des ménageries quand j'ai eu la curiosité d'aller voir une bête plus ou moins curieuse, et je ne veux pas que vous me montriez cet animal de vieux Abe gratis.

Fatalité.—Un malheur n'arrive jamais seul. Parfois il plane sur certaines maisons quelques-unes de ces fatalités dont les causes sont mystérieuses, et qui s'appellent *sort, mauvais œil, jettatura*, selon la langue des peuples qui en sont témoins.

Il y a trois semaines environ, M. Joseph B. Aucoin, un de nos bons et honorables habitants établis à Plattenville, s'aperçut qu'un de ses enfants âgé de six ans manquait à son foyer. On se mit bientôt à la recherche du petit absent, qui fut retrouvé noyé dans le puits de sa maison.

Il y a quinze jours, un autre de ses enfants tomba, la tête la première, dans une grande jarre remplie d'eau pluviale; une personne, passant providentiellement sur le théâtre de l'accident, le retira de l'eau dans un état presque désespéré, car on eut mille peines à le rappeler à la vie.

Le lendemain de ce même jour, M. Aucoin enchaina dans son magasin à maïs une chienne de race, à laquelle il tenait beaucoup. Dans l'après-midi un autre de ses enfants pénétra dans ce magasin pour y prendre un épi de maïs qu'il voulait égrainer à de petits oiseaux qu'il avait en cage. Une heure après, un membre de la famille, amené par hasard dans le magasin, se heurta au cadavre de l'enfant étendu à ses pieds et nageant dans une mare de sang.

Cet enfant, âgé de dix ans, avait été étranglé par la chienne que l'on trouva le poil hérissé, la gueule sanglante et pleine d'écume. Inutile d'ajouter qu'elle fut abattue immédiatement.

Nous plaignons sincèrement les chefs de cette maison que la mort a visitée deux fois en si peu de temps.

Pionnier.

☞ Les nouvelles que nous recevons au sujet de l'évacuation ou de la prise des forts du Sud par le Gouvernement Federal sont entièrement contradictoires.

Décédée.

A Cairo (Illinois,) à bord du vapeur Prince de Galles, le lundi 4 mars 1861, LAURA ANTONINE, fille de Frank F. Barclay et de Maria F. Verdaux, à l'âge de quatre mois et six jours.

AVIS.

Le public est prevenu de ne pas negocier un certain billet de la somme de $800, tire par Jules Desfosses à son propre ordre; vu que les conditions pour lesquelles le dit billet avait ete fait et remis à MM. Keary frères n'ont pas été remplies. Ce billet est payable en tout Mars 1861, et le soussigne previent le public qu'il ne paiera pas le dit billet.

2mars J. DESFOSSES.

NOTICE.

The public is informed to do not negotiate a certain note for the sum of $800, drawn and subscribed by Jules Desfosses to his own order, on account of the conditions for which the said note had been made and given to Messrs. Keary & Bros, have not been fulfilled. The said note is made payable in all March 1861, and the undersigned informs the public that he will not pay the said note.

2march J. DESFOSSES.

NOTICE.

ALL persons indebted to the estate of F. P. Hitchborn, deceased, and all those holding claims against the same, are requested to present the same to the Executor, W. W. Waddill, within thirty days from the date of this notice.

Marksville, this 23d February, 1861.

W. W. WADDILL,
Testamentary Executor.

AVIS.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations contre la succession du defunt Freeman P. Hitchborn, et toutes celles qui lui doivent, sont requises de presenter leurs comptes à l'executeur testamentaire, W. W. Waddill, dans les trente jours qui suivent la première publication du present avis.

Marksville, ce 23 fevrier 1861.

W. W. WADDILL,
Executeur Testamentaire.

NOTICE.

ALL persons holding claims against the estate of Jean Baptiste Lemoine, deceased, are requested to present the same to the administrator, Paulin Lemoine, within thirty days from the date of this notice.

Marksville, this 23d February, 1861.

P. LEMOINE, Administrator.

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession du defunt Jean-Baptiste Lemoine, sont requises de presenter leurs comptes à l'administrateur, Paulin Lemoine, dans les trente jours qui suivent la première publication du present avis.

Marksville, ce 23 fevrier 1861.

P. LEMOINE, Administrateur.

J. FRERE,
PAINTER AND PAPER HANGER,
AT MANSURA, Avoyelles.

ZERBIN G. RICHER,
Encanteur Public.

Prévient ses amis et le public qu'ayant reçu la commission d'Encanteur Public, il sollicite respectueusement le patronage des personnes qui pourront avoir besoin de ses services.

Bayou Rouge, 16 mars 1861. 1y

ZERBIN G. RICHER,
Public Auctioneer.

Wishes to inform his friends and the public generally that he has been duly commissioned as Public Auctioneer, and he respectfully solicits a share of their patronage.

☞ All business entrusted to his care will receive prompt attention.

Bayou Rouge, March 15th, 1861. 1y

JEROME J. DUCOTE,
ENCANTEUR PUBLIC.

Offre ses services au public et à ses amis. S'adresser à sa résidence, sur le Bayou Rouge, ou au capitaine J. C. Joffrion, à Mansura.

Bayou Rouge, 16 mars 1861. 1an

JEROME J. DUCOTE,
PUBLIC AUCTIONEER.

Tenders his services to his friends and the public generally. Address at his residence, on Bayou Rouge, or to Capt. J. C. Joffrion, in Mansura.

Bayou Rouge, March 16th, 1861. 1y

J. B. BLANC,
PHOTOGRAPHE.

A l'honneur d'informer le public des Avoyelles qu'ayant reçu, par les derniers arrivages, des produits chimiques français de la première qualite pour l'execution des Daguerréotypes, Ambrotypes, Melanotypes, et Photographies, qui lui assurent une reussite parfaite, il est prêt à satisfaire à toutes les demandes qui lui seront faites.

M. BLANC SE CHARGE D'EXECUTER:

1o. Portraits de grandeur naturelle;
2o. Portraits d'une famille entière dans le même cadre;
3o. Photographies d'une voiture avec les chevaux et toutes les personnes qu'elle contient.

☞ Le public, et les dames particulièrement, est respectueusement invite à venir visiter sa gallerie de portraits.

N. B.—M. Blanc restera à Mansura jusqu'au 25 mars, et viendra ensuite s'etablir à Marksville. 23fev

AU PELICAN.
A. CHOL,
130.......RUE ROYALE.......130
Encoignure de la rue Toulouse,
Nouvelle-Orleans.

Librairie Française
— ET —
PAPIERS PEINTS.

M. A. CHOL informe messieurs les Habitants que son choix de **Romans Français** est le plus complet de la ville, ainsi que son STOCK de **PAPIERS PEINTS** qu'il vend à des conditions avantageuses.

☞ Les ordres envoyes à la maison A. CHOL seront remplis et expediés dans le plus bref delai. 2fev.

Taxes et Licenses.

MOI, soussigné, Sherif et collecteur des taxes et licenses pour l'Etat et la Paroisse; dans le but d'eviter aux habitants la peine de se deranger pour payer le montant de leurs taxes et licenses, les previent que je ferai ma tournee en collection ainsi qu'il suit, savoir:

Du samedi 9 mars au lundi 15 avril, à son bureau à *Marksville*.

Mardi 16 avril, et mercredi 17 avril, au magasin d'Abraham Felsendall, à la Pointe-Maigre.

Vendredi 19, au magasin de Josina J. Bonnet.

Samedi 20 avril, à la maison d'ecole de l'Ile des Côtes.

Lundi 22, et mardi 23 avril, à Mansura, à l'hôtel de Victor Prostdame.

Mercredi 24 avril, au magasin de Henry J. Bordelon, dans le Coin.

Jeudi 25 avril, au magasin de Jos. Bordelon, dans le Coin.

Vendredi 26 et samedi 27, à l'hôtel de P. Fournier, à Moreauville.

Lundi 29 avril, au magasin de A. B. Coco et frère, à l'eglise St-Hyacinthe.

Mardi 30 avril, au magasin de Cleophas Gauthier, à Borodino.

Jeudi 2 mai, et vendredi 3 mai, au magasin de G. F. Saucier, dans le Big Bend.

Lundi 6 mai, au cafe de Simmesport.

Mercredi 8 mai, au magasin de S. Couvillion, au Choupique.

Jeudi 9 mai, au magasin de Gremillion & co., au Choupique.

Vendredi 10 mai, au magasin de Paulin Gremillion, à Bordeaux.

Samedi 11 mai, au bureau de Poste à Evergreen.

Lundi 13 mai, chez H. N. Bordelon, Bayou Rouge.

Mardi 14 et mercredi 15 mai, à Holmesville.

Samedi 18 mai, à la maison d'ecole à la Rivière Noire.

Le soussigné collectera lui-même dans ces differents endroits, ou se fera representer par ses deputes.

Marksville, ce 16 mars 1861.

P. P. NORMAND, Sherif.

P. S.—Le soussigne previent messieurs les habitants que la taxe de paroisse a ete augmentee de 100 pour cent sur les taxes d'Etat par le Juri de Police. Les licenses sont les memes que par le passé.

Restaurant de l'Independance.
RUE DE LA VIELLE-LEVEE, 123,
entre St-Philippe et Dumaine
DIDIER A. BROUE
PROPRIETAIRE.

P. J. NORMAND,
Notary Public
At the Clerk's office.
Marksville, 12th may 1860.